



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 octobre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 15/10/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2/11/2007

**Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager
(ZPPAUP) de Niort - Accord sur le projet avant mise à enquête
publique**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Guillaume
JUN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M.
Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine
BIMES - Mme Nicole GRAVAT -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle
GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -
Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : M. Amaury BREUILLE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Luc DELAGARDE donne pouvoir à Gilles FRAPPIER -
- Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Alain BAUDIN -
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Françoise BILLY -

Excusés :

Conseillers :

M. Joël RENOUX - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Stéphane TRONEL
- Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme
Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 octobre 2007

DELIBERATION D20070444

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

**Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et
Paysager (ZPPAUP) de Niort - Accord sur le projet avant mise à
enquête publique**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération du 23 février 2007 le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur le projet de ZPPAUP qui lui a été soumis.

La délibération et le dossier ont ensuite été transmis au Préfet de Département pour consultation des services de l'Etat et mise à enquête publique du projet.

Le dossier a reçu un avis défavorable de la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) portant sur divers points dont :

- l'absence de report du zonage PLU sur certaines planches cartographiques de la ZPPAUP ;
- la présence du Marais de Saint-Rémi, situé hors du périmètre ZPPAUP, dans le rapport de présentation,
- l'insertion dans le rapport de présentation de deux fiches sur les espaces publics présentant les places de la Brèche et du Roulage,
- des précisions sur les possibilités de constructions dans le champ de visibilité des cônes de vue.

Ces points ont été étudiés lors d'une réunion qui s'est tenue en Mairie le 3 juillet 2007 en présence de l'Architecte des Bâtiments de France, de la DIREN, du Cabinet BERGER-WAGON (chargé de l'étude) et du Service Urbanisme de la Ville de Niort.

Le dossier de la ZPPAUP a donc été repris sur les points ci-dessus énumérés. Il est à préciser que l'absence du zonage PLU dans les dossiers transmis en Préfecture résultait d'une erreur matérielle à l'impression et les descriptions des Places de la Brèche et du Roulage d'une volonté du comité de pilotage de l'étude ZPPAUP. En effet, lors de l'élaboration du dossier, les deux projets d'aménagement de ces places n'étaient pas connus. Les deux fiches descriptives introduites dans le rapport de présentation présentent donc les projets tels qu'ils ont été ou seront réalisés.

La présentation du Marais de Saint-Rémi a été retirée du dossier et le règlement complété pour les éléments décrits ci-dessus.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- se prononcer en faveur du projet de ZPPAUP ci-joint ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à transmettre le dossier de ZPPAUP au Préfet de Département pour mise à enquête publique ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toute pièce relative à ce dossier.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gilles FRAPPIER